

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 novembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 23 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 13/11/2024

Date de publication : 26/11/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte JUGUE-FOURNET

<< >>

**AFFAIRE 2024.051 : AVENANT N°1 AU LOT 2- ESPCES VERTS DU MARCHE DE TRAVAUX
POUR LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE LE BAS FRENE**

Par délibération du 22 mai 2024, le Conseil municipal a approuvé l'attribution du marché de travaux relatif à la réhabilitation de la Résidence Le Bas Frêne, comme suit :

Lot	Entreprise proposée par la commission	Montant en € HT
1 – Voirie	COLAS	402 473,00 € HT
2 – Espaces verts	POISSON	21 449,31 € HT
TOTAL		423 922,31 € HT

Une modification du lot n°2 s'avère nécessaire pour prendre en compte :

- un remplacement des plantations initialement prévues
- une augmentation du coût de la maçonnerie pour intégrer la phase n°2
- une protection du coffret ENEDIS
- une reprise du gazon au niveau de l'anneau

Le montant de ces travaux s'élève à 3 805,90 € HT, ce qui représente une augmentation de 17.74% et porte le nouveau montant du marché du lot n°2 à 25 255,21 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

A L'UNANIMITE

VALIDE cet avenant n°1 au lot n°2 – Espaces verts, du marché de travaux pour la réhabilitation de la Résidence Le Bas Frêne.

AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ



Publié le 27 novembre 2024

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 022-212202592-20241120-2024_051-DE

Publié le 27 novembre 2024